



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 98686

## Texte de la question

M. Arnaud Montebourg appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur les délais d'attente pour passer l'examen du permis de conduire. Les candidats, tout comme les auto-écoles, s'inquiètent de cette situation. En effet, ce délai est préjudiciable aux candidats, financièrement et professionnellement, dans la mesure où ce titre constitue un outil indispensable dans le cadre d'une recherche d'emploi. De plus, de nombreux candidats ayant échoué une première fois sont démotivés en raison des difficultés pour se représenter à l'examen. Par ailleurs, pour les écoles de conduites, ce délai les pénalise dans leur fonctionnement et dans leur développement. Aussi, il lui demande de lui indiquer quelles sont les mesures envisagées pour répondre rapidement à cette situation d'urgence.

## Données clés

**Auteur :** [M. Arnaud Montebourg](#)

**Circonscription :** Saône-et-Loire (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 98686

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 janvier 2011, page 663

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)